

*Mda*  
03

**3<sup>ème</sup> Conférence  
Départementale  
de la Famille**

**Actes**

**8 décembre 2009**

**Moulins**



# Une conférence départementale de la famille, pourquoi ?

- ↳ *pour développer une politique familiale départementale*
- ↳ *pour rappeler que « politique familiale » n'est pas « politique sociale »*
- ↳ *pour mobiliser les acteurs départementaux*
- ↳ *pour médiatiser l'existant et construire des pistes pour l'avenir*



## Un rendez-vous organisé tous les 2 ans

-En 2005, à Avermes, une journée autour de 5 thématiques

- Autonomie de la personne âgée et/ou handicapée
- Accueil de la petite enfance
- Famille et ruralité
- Soutien à la fonction parentale
- Accès des familles à l'information et aux droits

En 2007, à Vichy

« Être parents en Allier : aujourd'hui... pour demain.

Quelles aides et quels soutiens pour aider à être parents? »

- Temps libres et loisirs
- Conduites à risques
- Scolarité et rôle des parents



Et pour la troisième édition?

## La Vie de Parent au quotidien

Pourquoi ce thème?

↳ thème de l'enquête de l'Observatoire Régional des Familles, menée par les 4 UDAF de la Région Auvergne en 2008 et 2009

↳ thème mobilisateur puisque 635 familles de l'Allier sur les 2.500 interrogées ont répondu (soit un taux de retour de 25,36%)



# 4 interrogations fondamentales

- ↳ Quelles actions engager pour mieux faire connaître aux familles les dispositifs d'aide existants, les réponses au questionnaire démontrant une méconnaissance des services offerts?
- ↳ Comment mieux articuler action préventive et action curative?
- ↳ Comment prendre en compte le besoin d'individualisation des actions fortement démontré dans les réponses reçues?
- ↳ Quelle place et quels moyens pour l'action associative, plébiscitée par les répondants après l'école?



# Quelles sont les réponses des décideurs départementaux aux interrogations des familles?

- ↳ M. MONZANI, Préfet de l'Allier
- ↳ Mme LACARIN, Vice Présidente du Conseil Général de l'Allier
- ↳ Mme BRUNEL, Directrice de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
- ↳ M. HURTAUD, Président de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier
- ↳ Mme QUANTINET, Administratrice de l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)



1/ Quelles actions engager pour mieux faire connaître aux familles les dispositifs d'aide existants, les réponses au questionnaire démontrant une méconnaissance des services offerts?

### Ce qu'en disent les parents...

- La vie de parent est loin d'être « *un long fleuve tranquille* »
- L'éducation des enfants c'est beaucoup de difficultés pour 92% d'entre eux
- Seulement 13% déclarent connaître des structures de soutien à la fonction parentale : il y a donc un réel problème de communication



## Ce que répondent les décideurs départementaux...



Selon la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), il y a un nécessaire besoin de réactivité pour répondre le plus rapidement possible aux interrogations des familles. L'information des familles reste une priorité pour cette institution.

Moyens mis en œuvre par la CAF :

- accueil téléphonique
- serveur vocal
- site Internet national et local pour l'information à distance
- 6 bornes CAF en libre service
- un Espace CAF à Moulins et un espace CAF mobile qui permet d'aller à la rencontre des publics éloignés.



## Ce que répondent les décideurs départementaux...



Selon le Conseil Général de l'Allier, il est évident qu'il y a « *un réel problème de communication et de transmission de l'information* ».

Préconisations du Conseil Général de l'Allier :

- inviter les familles à lire " *Reflets d'Allier* " qui comprend chaque mois un dossier ou un article présentant les aides de la collectivité en la matière
- consulter le site Internet du Conseil Général, [www.allier.fr](http://www.allier.fr), qui contient la présentation des aides ainsi que les coordonnées des services à joindre pour avoir plus de détails
- inciter les familles à appeler directement les services du Conseil Général qui répondent au quotidien à toutes les questions relatives aux aides qu'ils gèrent.



## Ce que répondent les décideurs départementaux...



DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES  
DE L'ALLIER

Selon la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de l'Allier, la question est de savoir ce qui peut être fait de plus pour les familles. Il est important que les différents acteurs puissent être très réactifs lorsque les familles les interrogent.

Rappel de quelques moyens existants :

- Le R.E.A.A.P., Réseau d'Écoute d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité, dont le rôle est de coordonner les actions offertes aux familles.
- Utilisation du mobilier urbain (panneaux lumineux, affichage) pour communiquer sur les services offerts aux familles.
- Les Points Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) à Moulins, Vichy et Montluçon.
- Importance des travailleurs sociaux de terrain



## 2/ Comment mieux articuler action préventive et action curative?

**Rappels :** une politique de prévention a pour but d'améliorer l'état de santé, ou la connaissance d'un sujet par la population et se situe donc en amont.

Le traitement curatif d'une situation se situe lui en aval, avec tout ce que cela concerne comme impacts psychologiques, matériels ou financiers, qui seront bien souvent pris en charge par la collectivité.

### **Principaux modes d'intervention des actions préventives :**

information, sensibilisation, éducation et formation.

Les associations composent un maillage complexe et dense d'intervenants. Leur diversité doit être prise en compte en tant qu'acteurs de proximité et de terrain pour engager, avec des professionnels, des actions d'information et d'éducation.



## Ce que répondent les décideurs départementaux...



La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) a un rôle essentiellement préventif tant par son action directe auprès de ses allocataires que par l'aide qu'elle apporte à ses partenaires.



Selon le Conseil Général de l'Allier, ces deux types d'actions ne peuvent être déconnectés afin que l'action soit organisée au service du projet global de la famille, à tous les âges de la vie.

Un partenariat entre les différents acteurs médico-sociaux est indispensable pour ne pas doubler les réponses et ainsi dégager du temps pour la prévention.



## Ce que répondent les décideurs départementaux...



DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES  
DE L'ALLIER

Selon la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de l'Allier, la réponse se trouve dans le rôle majeur de l'ensemble des travailleurs sociaux et plus spécifiquement la mission des services de pédopsychiatrie en ce qui concerne les rapports parents/enfants.



### 3/ Comment prendre en compte le besoin d'individualisation des actions fortement démontré dans les réponses reçues?

#### **Ce qu'en disent les parents...**

-Les familles reconnaissent l'utilité des actions que l'intervention soit collective ou individuelle

-61% estiment plus efficace l'entretien individuel lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés dans l'éducation de leurs enfants

-Les aides collectives leur paraissent plus adaptées dans le domaine de la prévention

**Faut-il revoir l'équilibre entre actions collectives et actions individuelles?**



## Ce que répondent les décideurs départementaux...



La Caisse d'Allocations Familiales a réaffirmé que l'individualisation des actions se décline au niveau local, le schéma directeur territorialisé étant adapté en fonction des réalités du territoire.



DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES  
DE L'ALLIER

La Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales de l'Allier regrette que les structures de soutien collectif soient si peu connues et/ou si mal perçues. L'explication réside peut être dans la peur d'un manque de confidentialité ou celle d'être mal jugé.



## Ce que répondent les décideurs départementaux...



Selon le Conseil Général de l'Allier, il est nécessaire de prendre en compte le besoin d'individualisation. L'activité des travailleurs sociaux est d'ailleurs de conduire tant des actions collectives qu'individuelles. Les dispositifs d'aide personnalisée tels que le Revenu de Solidarité Active (RSA), l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) ou la compensation du handicap prennent en compte cette notion d'individualisation. Les actions collectives ne doivent pas être négligées, d'autant plus qu'elles modifient les relations entre familles et travailleurs sociaux.



## 4/ Quelle place et quels moyens pour l'action associative, plébiscitée par les répondants après l'école?

### Ce qu'en disent les parents...

- Le lieu a un impact sur la participation ou l'absence des parents à l'action organisée : un lieu repéré « social » ne recueille par exemple qu'un pourcentage moindre d'adhésion
- L'école et les associations sont les lieux qui inciteraient le plus les parents à se déplacer
- Le profil de l'intervenant a aussi son importance



## Ce que répondent les décideurs départementaux...



La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) estime qu'il est indéniable que les associations et les centres sociaux sont des relais indispensables au maillage social à travers tout le territoire.



Le Conseil Général estime que toutes les initiatives associatives sont évidemment les bienvenues. Il convient toutefois de s'assurer de la capacité des intervenants à accompagner les familles et de l'éthique portée par l'association.

Compte tenu du contexte budgétaire actuel, il convient de développer le bénévolat et la diffusion de l'information par les relais de l'action sociale auprès des familles.





# Le point de vue de l'UNAF (Union Nationale des Associations Familiales)

*Intervention de Mme QUANTINET, Administratrice de l'UNAF en charge du dossier « Soutien à la Parentalité »*

## **L'UNAF et les familles**

- ↳ L'Observatoire des Familles a un grand intérêt : il démontre ce que vivent les familles et ce qu'elles pensent sur des sujets précis
- ↳ Les familles ne sont pas démissionnaires. Elles se posent de nombreuses questions



## L'UNAF et le soutien à la Parentalité

- ↳ L'UNAF est favorable à la mise en place de dispositifs de soutien à la parentalité, que ce soit en amont de l'apparition de difficultés ou lors de situations difficiles
- ↳ Impossibilité de lister l'ensemble des activités de soutien à la parentalité tant elles sont diverses et foisonnantes
- ↳ L'UNAF regrette le manque de lisibilité pour les familles quant à l'ensemble des dispositifs auxquels elles peuvent se référer

## L'UNAF et les REAAP

- ↳ Les REAAP ont un réel intérêt
- ↳ Néanmoins, il y a des aspects négatifs : absence de diagnostic partagé, besoin de réorganisation, nécessité de clarification du pilotage, désengagement des financeurs



## L'UNAF et les valeurs familiales

- ↳ Il faut réaffirmer haut et fort les valeurs structurantes pour les familles
- ↳ Besoin d'une cohérence entre les contextes social, économique et la communication
- ↳ Les UDAF, dans leur rôle de défense des intérêts des familles, doivent être très vigilantes sur la mise en place de la réorganisation de toute politique de soutien à la parentalité

### En conclusion...

Le travail en réseau est une notion essentielle. Un réseau, c'est un ensemble de points qui communiquent entre eux, un ensemble de personnes en liaison les unes avec les autres. Cette notion de réseau ne fait pas sens de la même façon pour tous les acteurs des REAAP. Cela doit changer et s'améliorer.



## Intervention de M. Pierre MONZANI Préfet de l'Allier

### Extraits

La famille est attaquée de toutes parts. Elle est attaquée par le recul des valeurs et la « ringardisation » sciemment organisée des vertus structurantes de la civilisation : fidélité, don de soi, altruisme. La famille est victime de la grande « marchandisation » du monde qui privilégie l'égoïsme, l'immédiateté et la jouissance des consommateurs.

La famille est victime du relativisme culturel.

La famille est pourtant une cellule fondamentale tant de notre prospérité économique que de notre stabilité sociale.

La solidarité familiale, la bonne éducation et la solidité familiale contribuent à la cohésion de la Nation, à la lutte contre la délinquance.



## Intervention de M. Pierre MONZANI Préfet de l'Allier

Extraits (suite et fin)

Les militants familiaux sont des résistants. Louer l'action de l'UDAF et des militants familiaux à l'occasion de cette conférence est une évidence.

Votre contribution n'est pas seulement utile à vos idéaux et à la cause de la famille, elle est fondamentale pour la Nation tout entière

